



Ville de
Cosne-Cours-sur-Loire

Service des Affaires Juridiques

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Avis d'Appel Public à la Concurrence – A.A.P.C.

1. Identification de la collectivité qui passe le marché

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire
Tél. : 03 86 26 50 00
Mail : cosne@mairiecosnesurloire.fr

2. Objet du marché

**SERVICES DE TELEPHONIE FIXE ET MOBILE
POUR LA COMMUNE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE – ANNEE 2024**

3. Forme du marché – Mode de passation

Procédure adaptée passée en application des articles R.2123-1-1° et L.2125-1-1° du Code de la commande publique

Lot n°1 : Téléphonie fixe

Lot n°2: Téléphonie mobile

4. Variantes et options

Les variantes et les options ne sont pas autorisées.

5. Durée du marché ou délai d'exécution

Le présent marché est conclu pour une durée de 2 ans à compter de la date de notification.

Il pourra être reconduit expressément 1 fois pour une durée de 2 ans. La décision de reconduction sera notifiée au titulaire au moins un mois avant la fin de validité du marché.

Le délai de mise en service est laissé à l'initiative du candidat qui devra le mentionner dans sa note méthodologique.

La date de livraison se fera en accord avec le service des Systèmes d'Information en téléphonant au 03 86 26 50 01.

6. Critères de sélection des offres

▪ Prix de l'offre (60 points)

Le critère prix sera évalué selon la formule suivante : $Note = 60 \times (P1) / (P2)$

P1 : offre de prix la plus basse

P2 : offre de prix du candidat

▪ Valeur technique de l'offre (40 points)

La valeur technique de l'offre sera évaluée au vu de la note méthodologique fournie par le candidat pour répondre aux besoins de l'acheteur.

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des deux critères.

7. Langue et unité monétaire

Français Euro

8. Adresse de retrait du dossier

Sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics Territoire Numériques Bourgogne Franche-Comté
<https://www.ternum-bfc.fr>
(Réf : TELEPHONIE24)

9. Demande de renseignements administratifs et techniques

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires, les candidats devront déposer leur demande directement la plateforme dématérialisée *Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté* www.ternum-bfc.fr. Une réponse sera alors adressée à l'ensemble des candidats ayant retirés le dossier via la messagerie de cette plateforme.

10. Réception des offres

Les offres pourront être déposées sur la plateforme dématérialisée *Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté* www.ternum-bfc.fr

Les candidats disposent d'une aide technique en ligne sur ce site.

11. Modalités essentielles de financement et de paiement

Dès la réception de la demande de paiement par la personne publique, par crédit ouvert au budget (ressources propres), paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

12. Date limite de réception des offres

19 juillet 2024 à 12 heures, délai de rigueur

13. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
Tél. : 03.80.73.91.00

14. Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus

Greffes du Tribunal de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
Tél. : 03.80.73.91.02

15. Date d'envoi de l'avis à la publication

27 JUIN 2024

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué aux marchés publics,
Gilbert LIENHARD.

